



Vous Informez

266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0
T 819 583 1596 / F 819 583 5938
munaudet@axion.ca / www.munaudet.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2022

Cellulaire à la mairie: 819-582-0889 Courriel : mairie@munaudet.qc.ca

ENTRE VOUS ET MOI...



J'aimerais vous entretenir de la participation citoyenne. Plusieurs expriment la volonté d'avoir des activités, des événements rassembleurs, d'avoir un village dynamique... Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration.

Vous pouvez faire la différence!

Vous voulez un club de marche...regroupez-vous et allez-y!

Il n'est pas toujours nécessaire d'attendre que les dirigeants d'organismes ou des élu(es) soient les initiateurs de projets...vous avez ce pouvoir!

Bientôt aura lieu un festival, **LA BARDASSE**, celui-ci peut engendrer des retombées pour notre communauté qui seront non négligeable. Ce festival sera un excellent moyen de se faire connaître et de rayonner dans notre région et au-delà. Nous aurons besoin de votre apport soit comme bénévole ou au moins en participant à l'évènement, en donnant votre approbation, en vous impliquant avant l'évènement, pendant et après.

Toute communauté doit avoir un évènement rassembleur et qui se démarque pour être une municipalité distincte, dynamique, attractive et où se dégage une joie de vivre et surtout une joie de vivre ensemble!



ENTRE VOUS ET MOI...

L'implication citoyenne est l'affaire de tous et chacun pour devenir une communauté tissée serrée et surtout, une communauté où il fait bon vivre!

ALORS, SI ON COMMENÇAIT AUJOURD'HUI... ALLEZ GO ! ...ON S'IMPLIQUE !

Danièle Prouencher, mairesse de Audet

INFO-CONSEIL

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 7 février 2022, les élus ont notamment :

Administration générale :

Dépôt de la lettre de démission ainsi que la lettre de demande de congé sans solde de la secrétaire administrative.

Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité et autoriser la transmission à la MRC du Granit, à la date prévue par la Loi, la liste des personnes qui n'auront pas acquitté à la date formulée sur un avis, les sommes dues.

Accepter l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 14 février 2022 au montant de 172 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 285.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en administration de l'année 2021 au montant de 13 000\$ soit affecté pour un montant de 6 000\$ pour le projet de numérisation de documents municipaux et un montant de 7 000\$ pour le projet pour repeindre le bureau municipal.

Présentation et avis de motion d'un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Audet et devant être adopté lors d'une session ultérieure.

INFO-CONSEIL

Adopter un règlement portant le numéro 365, ayant pour titre Règlement édictant un Code d'éthique et de déontologie des élus-es.

Sécurité publique :

Autoriser l'achat d'un portable pour le service incendie au montant de 749,00\$ plus les frais d'installation et d'achat des programmes nécessaires et les taxes applicables du fournisseur CTMatic.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en sécurité publique de l'année 2021 au montant de 5 000 \$ soit affecté pour le projet d'implantation de bornes de repérage 911.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en sécurité publique et en transport de l'année 2021 au montant de 15 000 \$ soit affecté pour les équipements incendie.

Adopter le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 1 préparé par le service incendie de la Municipalité à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2021

Accepter l'entente de maintenance préventive de Chubb pour le système d'alarme incendie installé à la salle municipale, et ce, pour une durée de 3 ans.

Réseau routier :

Autoriser que le balayage des rues pour l'année 2022 de la Municipalité de Audet soit faits par Les entreprises SC Classique.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en transport de l'année 2021 au montant de 18 200 \$ soit affecté pour le projet de remplacement des luminaires de rue.

Approuver le contenu et autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2 en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

INFO-CONSEIL

Autoriser l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de remplacement de ponceau sur la rue de l'O.T.J. dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023.

Hygiène du milieu :

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en approvisionnement et traitement de l'eau potable, le réseau de distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées et du réseau d'égouts au montant de 18 640 \$ de l'année 2021 soit affecté au secteur aqueduc et égouts.

Dépôt du Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Informar la MRC du Granit de son intérêt à adopter un règlement relatif au bannissement des sacs de plastique et des objets à usage unique et de soutenir sa mise en place.

Informar la MRC du Granit de son intérêt à adopter un règlement obligeant les citoyens à pratiquer l'herbicyclage et de soutenir sa mise en place.

Se joindre au mouvement de mobilisation des municipalités du Jour de la Terre Canada et démontrer qu'en s'unissant, les municipalités canadiennes sont à l'avant-garde de cette transition écologique.

Aménagement, urbanisme et développement :

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en aménagement, urbanisme et développement de l'année 2021 au montant de 105 000 \$ soit affecté pour le projet d'aménagement de jeux d'eau et d'agrandissement du bâtiment de l'O.T.J.

Autoriser l'appel d'offres public pour un projet d'aménagement de jeux d'eau au terrain de l'O.T.J et l'agrandissement du bâtiment de l'O.T.J dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Informar que le Comité du Fonds de développement du parc éolien du Granit et celui du Fonds de développement du parc éolien de Saint-Robert lancent leur appel annuel de projets pour l'année 2022. Les organismes invités ont jusqu'au 1^{er} avril à 16h00 pour soumettre un projet et une demande d'aide financière.

INFO-CONSEIL

Autoriser la tenue du Festival La Bardasse pour lequel la date reste à déterminer en 2022 et collaborer à sa mise en place dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive qui se tiendra le 13 mars 2022 et inviter toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de notre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE.

Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU):

- M. André Béliveau, conseiller et président du CCU;
- M. Daniel Coutu, conseiller et président substitut du CCU
- M. Richard Lanahan, membre
- Jean-Marc Leduc, membre
- M. Jean-Yves Roy, membre
- Mme Linda Foley, membre
- Inspecteur en bâtiment et environnement, secrétaire

Loisirs et culture :

Autoriser des travaux par l'électricien Philippe Mercier inc. afin de changer les 8 lumières de la patinoire ainsi que celle dans le pignon du bâtiment de l'O.T.J. pour la technologie au del au montant de 7 352,00 \$ plus les taxes applicables.

Informé que le comité de sélection au programme « Prendre soin de notre monde » a accordé une aide financière au montant de 450,00\$ à la Municipalité de Audet pour la réalisation d'une activité intitulée « Si on marchait ensemble ! ».

Proclamer les 14, 15, 16, 17 et 18 février 2022 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité.

Correspondance :

Désigner le 26 mars comme « Journée lavande » pour soutenir les personnes vivants avec l'épilepsie.

Autoriser le versement d'une aide financière au montant de 200,00 \$ à la Fabrique de la Paroisse Saint-Hubert de Audet pour permettre de faire les réparations de l'entrée principale de l'église.

INFO-CONSEIL

Varia

Autoriser les travaux de déneigement autour de la patinoire par le travailleur autonome, Monsieur Denis Bouchard.

Autoriser la signature d'une promesse de vente pour l'achat de l'immeuble situé au 238 rue Principale à Audet avec la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le-Granit.

INFORMATION MUNICIPALE

AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

Chaque printemps, la Société canadienne du cancer mobilise les Canadiens et les invite à soutenir les personnes touchées par le cancer et à leur rendre hommage. **Comme près de la moitié des Canadiens recevront un diagnostic de cancer au cours de leur vie, nous sommes pratiquement tous concernés.**

Pendant la pandémie de COVID-19, le cancer continue à bouleverser et à menacer des vies – et c'est pourquoi nous devons poursuivre notre travail essentiel. Nous avons donc plus que jamais besoin de votre aide.

Grâce à votre appui dans le cadre de la campagne de la jonquille de cette année, nous pourrons veiller à ce que personne au pays n'ait à faire face au cancer seul. Qu'il s'agisse de financer des projets de recherche novateurs pour mieux prévenir, détecter et traiter le cancer ou d'offrir un réseau d'aide national, nous pouvons ensemble améliorer concrètement la qualité de vie des personnes touchées par le cancer pendant et après la pandémie.

Maintenant plus que jamais, le symbole lumineux de la jonquille nous rappelle que nous devons tous nous unir et continuer d'espérer des jours meilleurs. La jonquille est une fleur résiliente qui survit à nos hivers rigoureux et qui attend d'éclorre chaque printemps. **Quand les jonquilles fleurissent, l'espoir s'épanouit.**

Faites un don à la campagne de la jonquille.

Source : <https://cancer.ca/fr/ways-to-give/daffodil>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des [intoxications au monoxyde de carbone](#). Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence>



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes au Québec. Dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Adoptez de bonnes pratiques et évitez de vous faire mettre dehors...

MÉLI-MÉLO



VENDREDI 15 AVRIL ET LUNDI
18 AVRIL 2022

TOU GO
municipalités

TOUGO: votre nouveau complice santé!

Que vous soyez à la recherche de conseils pour vous activer plus au quotidien, d'une recette de collation santé ou de trucs pour vous sentir bien dans votre corps et votre tête, montougo.ca a ce qu'il vous faut!

TOUGO. Des habitudes santé que vous aimerez.

[Abonnez-vous à l'infolettre TOUGO](#)

Bouger plus. Se sentir bien. Manger mieux.

TOUGO. Des habitudes santé que vous aimerez.



L'infolettre
santé que
vous aimerez

ABONNEZ-VOUS →



DATE DE TOMBÉE du bulletin municipal
« **Municipalité de Audet, vous informe** »
pour le mois de mai: 15 avril 2022